

---

# **Satan lui-même se déguise en ange de lumière**

---

Les messages des apparitions  
de la Vierge catholique

Bernard Prunneaux

*Centre de Recherches, d'Information et d'Entraide*

« TU NE TE FERAS PAS D'IMAGE TAILLEE, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. TU NE TE PROSTERNERAS POINT DEVANT ELLES, ET TU NE LES SERVIRAS POINT. »

*(extrait des 10 commandements, Exode 20 : 4 et 5A)*



« Voici comment vous devez prier : NOTRE PERE qui es aux cieux ! » *(Matthieu 6 : 9)*

« Faites en tous temps PAR L'ESPRIT toutes sortes de prières et de supplications. » *(Ephésiens 6 : 18A)*

« Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur ! Et ne faites-vous pas ce que je dis ? » *(Luc 6 : 46)*

« Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. » *(Marc 7 : 9)*

## ***Histoire du troisième secret de Fatima***

Ce “secret” est la troisième partie d’une révélation donnée par la Vierge de Fatima le 13 juillet 1917. Les deux premières parties de cette révélation ont été connues dès 1941, la troisième a été gardée secrète par le Vatican jusqu’ en 2000.

C’est après l’attentat dont il fut victime place S' Pierre, le 13 mai 1981, que le pape Jean Paul II a demandé à revoir le document. Le texte du troisième secret, rédigé par la voyante Lucia Dos Santos, décrit la vision d’un “évêque vêtu de blanc” montant péniblement vers une grande croix, et suivi par des évêques, des prêtres, des religieux et religieuses. Il traversait une ville en ruine et priait pour les âmes des cadavres qu’il trouvait sur son chemin. Il fut tué au pied de la croix sous les coups d’une arme à feu.

Impressionné par la coïncidence des dates (13 mai 1917 : 1<sup>ère</sup> apparition à Fatima / 13 mai 1981 : attentat contre “l’évêque vêtu de blanc”), Jean Paul II se rend à Fatima le 13 mai 1982 pour remercier la Vierge de sa protection maternelle. Il y déclare alors : « *Dans ce qui m’est arrivé précisément ce jour-là, j’ai perçu son extraordinaire protection maternelle et tendresse, qui se sont montrées plus fortes que le projectile mortel* » (*Famille Chrétienne n°1166 du 18 mai 2000, p.8*). Une des balles de l’attentat a été enchâssée dans la couronne de diamants de la statue, et le pape laissa aussi sur place sa soutane blanche maculée de sang.

Le 25 mars (fête de l’Annonciation) 1984, place S' Pierre, Jean Paul II consacre au Cœur Immaculé de Marie les hommes et les peuples du monde, accomplissant une demande du message de Fatima.

Le 25 mars 1987, devant la statue de la Vierge qu’il a fait venir de Fatima et en présence de la foule rassemblée place S' Pierre, le pape consacre le monde à la Reine de la paix.

Jean Paul II viendra encore à Fatima le 13 mai 1991 pour rendre grâce de toute l’œuvre accomplie par la Vierge et le 13 mai 2000 pour la béatification de Jacinthe et François Marto, les autres voyants

des apparitions. La veille, le pape avait déposé au pied de la statue un petit écrin rouge renfermant son anneau pastoral portant l'inscription de sa devise d'évêque : *Totus Tuus, tout à toi, (Marie)*.

Enfin, le 26 juin 2000, le Vatican publie l'intégralité du troisième "secret" de Fatima, accompagné d'un commentaire du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

## ***Importance des révélations de la Vierge dans l'Église Catholique***

La publication récente du "secret" de Fatima et le récit des événements qui s'y rattachent nous permettent de mesurer l'importance qu'accorde aujourd'hui l'Église Catholique aux messages et visions liés aux apparitions de sa Vierge.

Depuis le Moyen Âge, ces apparitions n'ont cessé de se multiplier, non seulement en Italie et en France, mais aussi dans le monde entier ( plus de cinquante pays recensés au XX<sup>e</sup> siècle).

Dans son livre « Enquête sur les apparitions de la Vierge » (Perrin-Mame 1995), l'historien catholique Yves Chiron présente un relevé de 362 apparitions mariales dans les monde depuis 1900, en précisant : « *Nous nous sommes limités aux apparitions qui ont eu un caractère public, c'est à dire délivrer un message destiné à tous les fidèles. Nous n'avons donc pas retenu les apparitions à caractère privé destinées à l'édification du seul bénéficiaire (par exemple, celle dont bénéficia saint Maximilien Kolbe vers 1904, déterminante dans sa vocation religieuse). Nous n'avons pas retenu non plus les prodiges marials (statues de la Vierge qui pleurent ou qui bougent, tableaux miraculeux), même s'ils ont été reconnus par l'Église (Quito, Syracuse, Akita, etc.) [...] Les cas de statues miraculeuses semblent être beaucoup plus nombreux depuis les années 1980, notamment sous la forme de la lacrymation.* » (extraits des pages 405 et 406).

## **Qui est à l'origine de tous ces phénomènes ?**

Nous croyons que Dieu nous a procuré le moyen de discerner le VRAI du FAUX en nous révélant sa Parole : la Bible. C'est pourquoi, nous proposons dans les lignes qui suivent, une confrontation entre : les messages des apparitions et la doctrine mariale du Vatican d'une part, et d'autre part, la Révélation biblique.

L'Église Catholique ne reconnaît pas comme authentiques toutes les apparitions. Elle ne donne son approbation que lorsqu'elle discerne une origine surnaturelle incontestable, selon ses propres critères. Pour cette raison, ne sont cités dans cette étude que les messages dont les apparitions ont été reconnues par l'autorité catholique. Nous mettons en parallèle, chaque fois que cela est possible, les textes de Vatican II qui représentent la référence doctrinale actuelle de l'Église Catholique. Nous y ajoutons quelquefois des extraits du CEC qui a été rédigé à la suite du concile et publié sous la direction du pape.

### ***Abréviations utilisées dans le texte :***

LG = Lumen Gentium (Lumière des nations) :

Constitution dogmatique sur l'Église, texte du concile Vatican II, session V, 21 novembre 1964. (éd. du Cerf 1994).

CEC = Catéchisme de l'Église Catholique  
(édition 1992, Mame-Plon)

# ***L'exaltation de Marie***

## ***L'exaltation de Marie dans les messages des apparitions***

« ***Je suis la parfaite et toujours Vierge Marie, Mère du vrai Dieu.*** »  
(*Notre-Dame de Guadalupe, le 9 décembre 1531*)

« ***Je suis l'Immaculée Conception<sup>1</sup>*** »  
(*Lourdes, le 25 mars 1858*)

« ***Je suis la Mère de Dieu, la Reine des cieux.*** »  
(*Beauraing, le 3 janvier 1933*)

## ***L'exaltation de Marie dans l'enseignement de Vatican II***

### **Immaculée Conception et Assomption**

« ***La Vierge immaculée, préservée intacte de toute souillure de la faute originelle, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée, avec son corps et son âme, à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme Reine de l'univers.*** »  
(*Concile Vatican II, LG n°59*)

A ‘faute originelle’, une note renvoie au dogme de l’Immaculée Conception défini le 8 décembre 1854 par le pape Pie IX et à ‘gloire du ciel’, une autre note fait référence au dogme de l’Assomption<sup>2</sup> proclamé le 1<sup>er</sup> novembre 1950 par le pape Pie XII.

Célébration liturgique : L' Église Catholique fête chaque année l’Immaculée Conception le 8 décembre et l’Assomption le 15 août.

<sup>1</sup> Immaculée Conception : Dogme catholique, sans base biblique, d’après lequel Marie aurait été conçue sans le péché originel et aurait été sainte dès sa naissance.

Ne pas confondre avec le fait que Marie, étant vierge, a conçu Jésus par l’intervention miraculeuse de l’Esprit Saint. (*Luc 1:34 et 35*)

<sup>2</sup> Assomption : Dogme catholique, sans base biblique, selon lequel Marie aurait été enlevée au ciel avec son corps, après sa mort, « *pour y resplendir comme une Reine à la droite de son Fils* ».

Ne pas confondre avec l’Ascension : montée au ciel de Jésus, quarante jours après sa résurrection. (*Actes 1:9*)

## **Virginité perpétuelle**

« ... les fidèles ... doivent aussi vénérer la mémoire en premier lieu de la glorieuse Marie toujours Vierge ... » (LG n°52)

## ***L'exaltation de Marie dans la Bible***

### **Immaculée Conception**

Les évangiles ne disent pas que Marie a été « *préservée intacte de toute souillure de la faute originelle* » au moment de sa naissance. L'évangile de Luc indique seulement qu'après la visite de l'ange Gabriel, l'Esprit Saint devait descendre avec puissance sur Marie pour qu'elle donne naissance à Jésus.

« Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme ? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. » (*Luc 1 : 34 et 35*)

### **Virginité perpétuelle**

La croyance en une virginité perpétuelle de Marie est contredite par l'évangile de Matthieu où nous trouvons :

« Mais il (*Joseph*) ne la (*Marie*) connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté un fils, auquel il donna le nom de Jésus. »

(*Matthieu 1 : 25*)

Le « jusqu'à » de Matthieu sous-entend clairement que Joseph et Marie ont eu une vie de couple normale après la naissance de Jésus. De plus, les évangiles parlent de frères et de sœurs de Jésus :

« S'étant rendu dans sa patrie, il enseignait dans la synagogue, de sorte que ceux qui l'entendirent étaient étonnés et disaient : D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles ? N'est-ce pas le fils du charpentier ? N'est-ce pas Marie qui est sa mère ? Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils pas ses frères ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ? » (*Matthieu 13 : 54 à 56*)

## Assomption

Il n'y a pas non plus d'allusion à l'élévation de Marie "*avec son corps et son âme, à la gloire du ciel*" dans les écrits du Nouveau Testament. Selon l'apôtre Paul, la résurrection de tous les saints aura lieu dans un ordre bien déterminé :

« Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ, mais chacun en son rang, Christ comme prémices<sup>3</sup>, puis ceux qui appartiennent à Christ, lors de son avènement. » (1 Corinthiens 15 : 22 et 23)

Ainsi, non seulement la Bible reste silencieuse au sujet des croyances en l'Immaculée Conception, la virginité perpétuelle et l'Assomption de Marie, mais, bien plus, elle nous en donne le démenti.

## Foi catholique et foi biblique

Bien qu'ils se défendent de vouloir faire de Marie une déesse en la plaçant "*au-dessous de son Fils*", c'est pourtant bien à cela que sont parvenus les Pères du concile Vatican II lorsqu'ils parlent de Marie en ces termes :

« *Marie exaltée par la grâce de Dieu, au-dessous de son Fils, au-dessus des anges et de tous les hommes, en sa qualité de très sainte Mère de Dieu ...* » (LG n°66)

« ... *don d'une grâce exceptionnelle par lequel elle est bien loin au-dessus de toutes les autres créatures célestes et terrestres ...* » (LG n°53)

« ... *celle qui dans la sainte Église occupe, après le Christ, la place la plus élevée ...* » (LG n°53)

« *Nous croyons que la Très Sainte Mère de Dieu, nouvelle*

---

<sup>3</sup> Dans l'Ancien Testament, les prémices étaient les premiers fruits ou épis récoltés que les Israélites devaient apporter à Dieu en signe de reconnaissance, d'obéissance et d'amour. Cette belle image de "Christ comme prémices" utilisée ici par Paul a été reprise par les théologiens catholiques pour l'appliquer à Marie : « ... *au ciel, la Mère de Jésus, déjà glorifiée corps et âme, représente l'image et les prémices de l'Église..* » (LG n°68)



**Eve, Mère de l'Église, continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ » (CEC n°975)**

Dans la Bible, c'est Dieu qui élève Christ pour le porter au plus haut degré de gloire.

Dans les textes du concile Vatican II, ce sont les hommes qui, de leur propre autorité, élèvent Marie au-dessus des anges et des hommes.

« C'est pourquoi aussi Dieu l'a (Jésus) souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » (*Philippiens 2 : 9 à 11*)

« Jésus-Christ qui, monté au ciel, est à droite de Dieu et à qui les anges, les pouvoirs et les puissances ont été soumis. »

(*1 Pierre 3 : 22*)

Le Nouveau Testament déclare que Jésus-Christ est Seigneur des seigneurs et Roi des rois (Apocalypse 17 : 14), le dernier Adam (1 Corinthiens 15 : 45), la tête du corps de l'Église (Colossiens 1 : 18).

Les docteurs catholiques ont fait de Marie la Reine de l'univers, la nouvelle Eve et la Mère de l'Église.

Lorsqu'elle contemple Jésus-Christ glorifié, la foi biblique s'appuie sur **le témoignage des apôtres et de l'Esprit Saint :**

« Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué en le pendant au bois. **Dieu l'a élevé par sa droite** comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent. » (*Actes 5 : 29 à 32*)

Pour contempler l'élévation de Marie comme Reine de l'univers, la foi catholique ne peut s'appuyer que sur les révélations des apparitions et sur l'enseignement du Magistère romain.

# ***La médiation de la Vierge catholique***

## ***Rôle médiateur de la Vierge dans les messages des apparitions***

« *Je Le (Dieu) donnerai aux hommes par la médiation de mon amour à moi, de mon regard compatissant, de mon aide secourable, de mon salut.* »

(Notre Dame de Guadalupe, le 9 décembre 1531)

« *Je suis toute miséricordieuse et maîtresse de mon Fils.* »

(Pellevoisin, nuit de 16 au 17 février 1876)

« *Par moi, Il (Jésus) touchera les cœurs les plus endurcis.* »

(Pellevoisin, le 2 juillet 1876)

« *Je convertirai les pécheurs.* » (Beauraing, le 3 janvier 1933)

## ***Rôle médiateur de la Vierge dans l'enseignement de Vatican II***

« ... par sa multiple intercession, elle continue à nous obtenir les dons du salut éternel ... C'est pourquoi la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Église sous les titres d'Avocate, de Secours, d'Auxiliary et de Médiatrice. » (LG n°62)

**Coopération de la Vierge à la nouvelle naissance et à la sanctification des rachetés**

« *Elle a mis au monde son Fils dont Dieu a fait le premier né d'une multitude de frères (Romains 8 : 29), c'est-à-dire des fidèles, à la naissance et à l'éducation desquels elle coopère avec son amour maternel* » (LG n°63)

**Supériorité de la vie spirituelle du croyant qui a recours à la coopération de la Vierge**

« *L'Église n'hésite pas à professer un tel rôle subordonné de Marie, elle en fait sans cesse l'expérience et le recommande au*

*cœur des fidèles, pour que, s'appuyant sur cette protection maternelle, ils adhèrent plus intimement au Médiateur et Sauveur. » (LG n°62)*

### **Coopération de la Vierge à l'action de l'Esprit Saint**

*« En vertu de sa coopération singulière à l'action de l'Esprit Saint, l'Église aime à prier en communion avec la Vierge Marie, pour magnifier avec elle les grandes choses que Dieu a réalisées en elle et pour lui confier supplications et louanges. » (CEC n°2682)*

### **Rôle médiateur de la Vierge dans la Bible**

Les écrits du Nouveau Testament ne disent rien de ce rôle médiateur attribué à Marie par l'Église Catholique. Les titres d'Avocat, Aide, Secours ou Médiateur sont uniquement réservés à Christ ou à l'Esprit Saint.<sup>4</sup> Les attribuer à Marie, c'est à nouveau diviniser cette dernière.

La coopération de la Vierge à la nouvelle naissance et à la sanctification est à exclure totalement, puisque celles-ci s'opèrent uniquement par l'œuvre de Christ et l'action du Saint-Esprit.

Enfin, même si les docteurs catholiques envisagent le rôle de Marie comme «*subordonné*» à Christ, cette supposée coopération de la Vierge ne pourrait rien apporter de plus au croyant qui est parfaitement racheté par le sacrifice de Christ et parfaitement conduit par le Saint-Esprit. Affirmer que les croyants qui s'appuient sur la «*protection maternelle*» de la Vierge «*adhèrent plus intimement au Médiateur et Sauveur*», c'est conclure que ceux qui se confient en Christ seulement se trouvent en état d'infériorité spirituelle.

« Car par lui (Jésus) nous avons les uns et les autres accès au Père, dans un même Esprit. » (Ephésiens 2 : 18)

---

<sup>4</sup> Lire par exemple 1 Jean 2:1 / Jean 14:16 et 26 / 15:26 / 16: 7 et 13 / 1 Timothée 2 : 5 / Hébreux 8 : 6.

« Car il y a un seul Dieu, et aussi **un seul médiateur** entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous » (1 *Timothée* 2 : 5)

« De même aussi l'Esprit nous aide dans notre faiblesse, car nous ne savons pas ce qu'il nous convient de demander dans nos prières. Mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; et celui qui sonde les cœurs connaît quelle est la pensée de l'Esprit, parce que **c'est selon Dieu qu'il intercède** en faveur des saints. » (*Romains* 8 : 26 et 27)

L'Église Catholique utilise habituellement deux passages de l'évangile de Jean pour justifier sa croyance en un rôle médiateur de Marie dans l'Église

1° L'épisode des noces de Cana (Jean 2 : 1 à 12). Nous y voyons, en effet, Marie intervenir auprès de Jésus :

« Le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont plus de vin. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? Mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit aux serviteurs : Faites ce qu'il vous dira. » (*Jean* 2 : 3 et 4)

L'Église Catholique voit ici une préfiguration de la médiation que Marie exercerait après sa mort dans l'Église. Mais le but spirituel du miracle de l'eau changé en vin est précisé par l'évangéliste lui-même à la fin du récit :

« Tel fut, à Cana en Galilée, le premier des miracles que fit Jésus. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. »  
(*Jean* 2 : 11)

2° La présence de Marie et de Jean au pied de la croix (Jean 19 : 25 à 27)

« Jésus, voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple : Voilà ta mère. Et, dès ce moment, le disciple la prit chez lui. »  
(*Jean* 19 : 26 et 27)

L'Église Catholique utilise ces paroles de Jésus pour faire de Marie la Mère de l'Église qui serait représentée ici symboliquement

par Jean. Cependant le texte ne dit pas : « Mère, voilà ton fils », mais « Femme, voilà ton fils ». La compréhension naturelle des paroles de Jésus se trouve dans la conclusion qu'en tire l'apôtre : « Et, dès ce moment, le disciple la prit chez lui ».

### *La médiation de Jésus-Christ*

« Ainsi, puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi que nous professons. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos faiblesses ; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secouru dans nos besoins. » (*Hébreux 4 : 14 à 16*)

« C'est bien un tel souverain sacrificateur qui nous convenait : saint, innocent, **immaculé**, séparé des pécheurs, et **plus élevé que les cieux**. » (*Hébreux 7 : 26*)

# **Culte et honneur rendus à la Vierge catholique**

## ***La dévotion mariale dans les messages des apparitions***

« Allez dire au prêtre qu'on vienne ici en procession et qu'on y bâtit une chapelle. » (Lourdes, le 2 mars 1858)

« Que l'on fasse ici une chapelle en mon honneur. Je suis Notre-Dame du Rosaire. Que l'on continue toujours à dire le chapelet tous les jours. »<sup>5</sup> (Fatima, le 13 octobre 1917)

« Dites à monsieur le curé de construire une grotte le plus tôt possible, là où Je suis, d'y placer ma statue et celle de l'ange (Gabriel) à côté. » (L'île Bouchard, le 8 décembre 1947)

## ***La dévotion mariale dans l'enseignement de Vatican II***

« Cette doctrine catholique, le saint Concile l'enseigne de propos délibéré, et il engage en même temps tous les fils de l'Église à favoriser généreusement le culte, surtout liturgique envers la bienheureuse Vierge, à tenir en haute estime les pratiques et exercices de piété en son honneur qui ont été recommandés par le Magistère au cours des siècles, et à observer religieusement ce qui dans le passé a été décrété sur le culte des images. » (LG n°67)

## ***La dévotion mariale dans la Bible***

Dans toute la Bible, on ne parle que d'un culte rendu à Dieu seul. Et cela nous est rappelé par le Seigneur Jésus lui-même, dans le récit de la tentation au désert :

« Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul. »  
(Matthieu 4 : 10)

---

<sup>5</sup> Un chapelet comprend la récitation de 50 fois la prière «je vous salue Marie ...», un rosaire est la récitation de 3 chapelets, soit 150 fois la prière à Marie.

Dieu interdit absolument l'utilisation de statues ou d'images comme objets de culte. L' Église Catholique le sait, et elle a contourné cette difficulté en retirant le commandement sur l'interdiction des images de la liste des dix commandements. Les articles n° 2129 à 2132 du CEC présentent une justification argumentée du retrait de ce commandement, et cela au mépris de l'avertissement du Seigneur :

« Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » (*Matthieu 5 : 19*)

Et il ne s'agit pas, ici, d'un petit commandement !

Généralement, les catholiques comprennent le développement des cultes à la Vierge comme la réalisation de la parole que Marie a prononcée, en présence d' Élisabeth dans le 'Magnificat':

« Désormais, toutes les générations me diront bienheureuse, parce que le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses »  
(*Luc 1 : 49*)

Dans ce passage, le mot grec traduit par 'bienheureux' est équivalent à celui que nous trouvons dans les béatitudes :

« Heureux les pauvres en esprit ... heureux les affligés ... »  
(*Matthieu 5 : 3 à 11*)

Ce mot peut s'appliquer à tous les rachetés de Christ. Son utilisation ne saurait justifier l'exaltation de Marie et les cultes qui lui sont rendus par l' Église Catholique.

« Tandis que Jésus parlait ainsi, une femme, élevant la voix du milieu de la foule, lui dit : Heureux le sein qui t'a porté ! Heureuses les mamelles qui t'ont allaité ! Et il répondit : Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent ! »  
(*Luc 11 : 27 et 28*)

# **Quelques révélations de la Vierge incitant à des pratiques idolâtres**

## **Images miraculeuses**

Le 12 décembre 1531, au Mexique (près de Mexico), la Vierge apparaît et demande que son image imprimée miraculeusement sur le manteau du voyant soit vénérée sous le vocable de “Vierge Marie de Guadalupe”. L'étude récente en laboratoire de l'image aurait conclu à un phénomène inhabituel.

Patronne de l'Amérique tout entière, Notre-Dame de Guadalupe est fêtée le 12 décembre au calendrier liturgique. Le sanctuaire reçoit chaque année 5 millions de pèlerins (d'après le journal “La Croix” du 24/25 décembre 2000). Juan Diego, le voyant, a été canonisé<sup>6</sup> le 31 juillet 2002 par Jean-Paul II.

## **Tissus miraculeux**

A Gietzwalde (Pologne), le 6 juillet 1877, la Vierge demande à la voyante : « *Sous cet arbre, construisez un reposoir avec la statue de l'Immaculée Conception. Mettez des tissus au pied de ce reposoir puis donnez-les aux malades* ».

La première guérison attestée eut lieu dès juillet. De nombreux cas de guérison furent signalés au sanctuaire jusqu'à aujourd'hui. Le décret de reconnaissance canonique a été proclamé en 1977.

## **Médaille miraculeuse**

Le 27 novembre 1830, la Vierge apparaît à sœur Catherine Labouré, rue du Bac, à Paris, et lui demande de faire frapper une médaille dont elle lui montre le modèle :

- Sur une face, Marie a les mains ouvertes d'où partent des

---

<sup>6</sup> Canonisation : acte officiel déclarant “Sainte” une personne et la proposant au culte des fidèles. Son nom figure au calendrier. Pour les catholiques, la canonisation des voyants représente le sceau ultime de l'approbation des apparitions par son Église. Au regard de la Bible, les canonisations ne signifient rien, sinon que des hommes s'octroient le droit de décider à la place de Dieu.



rayons de lumière, symbole des grâces accordées. Sa silhouette est entourée d'une prière : « **O Marie ! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous** ».

- Sur l'autre face, les coeurs de Jésus et de Marie sont représentés, sous la lettre M de Marie surmontée d'une petite croix.

La Vierge demande à la voyante : « ***Il faut frapper une médaille sur ce modèle, et les personnes qui la porteront indulgenciée et qui feront avec piété cette courte prière jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu*** ».

En juin 1832, les premières médailles sont frappées. En sept ans, plus de 10 millions de médailles sont répandues dans le monde entier. Il y en aura plus d'un milliard à la mort de la voyante en 1876.

En 1894, la Congrégation des Rites autorisa l'instauration de la fête liturgique de l'apparition de la Médaille Miraculeuse fixée le 27 novembre. En 1947, Catherine Labouré a été canonisée. Actuellement, le port de la médaille est toujours pratiqué. Le pape Jean-Paul II s'est rendu à la chapelle de la rue du Bac le 31 mai 1980. Ce sanctuaire reçoit la visite de 2,1 millions de pèlerins chaque année (chiffre trouvé dans "Pèlerin Magazine" n°6245 du 9/8/2002, p.30).

## **Les scapulaires**

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Simon Stock et quelques compagnons vivaient en ermites sur le mont Carmel. Le 16 juillet 1251, la Vierge lui apparut et lui remit un scapulaire en disant : « ***Voici le privilège que je te donne, à toi et à tous les enfants du Carmel. Quiconque meurt revêtu de cet habit sera sauvé*** »<sup>7</sup>.

Le scapulaire fut dès lors considéré comme le signe de protection de l'ordre. La fête liturgique de Notre-Dame du Mont-Carmel a été fixée le 16 juillet.

Dans un message adressé aux supérieurs de l'ordre des Carmes, à l'occasion du 750<sup>e</sup> anniversaire de l'apparition, le pape Jean-Paul II

---

<sup>7</sup> Primitivement, pièce de vêtement à capuchon couvrant les épaules, le scapulaire se réduit le plus souvent à un carré d'étoffe béni suspendu à un cordon.

a révélé qu'il portait lui aussi le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel (mentionné dans "L'homme nouveau" du 15 avril 2001).

Autres scapulaires dont l'Église Catholique a autorisé le port

- Le scapulaire bleu ou "scapulaire de l'Immaculée Conception" révélé en 1617 à Ursola Benincasa (Italie)
- Le scapulaire vert ou "insigne du Cœur Immaculé" révélé en 1840 à sœur Justine Bisqueyburu (France)
- Le scapulaire du Sacré-Cœur, révélé le 9 septembre 1876 à Estelle Faguette, à Pellevoisin, par la Vierge en ces termes : « ***J'aime cette dévotion ... Voici les grâces que je répands sur ceux qui le porteront avec confiance ... Ces grâces sont de mon Fils ; je les prends dans son Cœur ; il ne peut me les refuser** ».*

### **Couronnement des statues**

Le "renouveau" opéré par le concile Vatican II n'a pas entraîné l'abandon de pratiques idolâtres familières à l'Église Catholique telles que le couronnement des statues.

A Philippsdorf (République Tchèque), Madeleine Kade avait été guérie miraculeusement à la suite d'une apparition de la Vierge le 13 janvier 1866. Des pèlerins ont commencé à affluer. Une église fut construite qui sera élevée au rang de basilique mineure en 1925 par le pape Pie XI. Des guérisons nombreuses ont été enregistrées. Le pèlerinage est maintenant considéré comme le "Lourdes de Bohème".

En 1985, le jour anniversaire de l'apparition, Jean-Paul II a béni au Vatican une couronne destinée à orner la statue de la Vierge qui se trouve au sanctuaire.

« **Jésus**, nous le contemplons couronné de gloire et d'honneur, **à cause de la mort qu'il a soufferte.** »

(Hébreux 2 : 9)

# ***Les apparitions dans la Bible***

## **Apparitions d'anges**

Dans les récits bibliques, il arrive que Dieu envoie des anges vers les hommes pour leur faire connaître sa volonté, les guider ou les secourir.

« Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut ? » (*Hébreux 1 : 14*)

Plusieurs passages du livre des Actes nous font voir des anges intervenir dans la vie de l'Église primitive

« Cependant le souverain sacrificateur et tous ceux qui étaient avec lui, savoir le parti des sadducéens, se levèrent, remplis de jalousie, mirent les mains sur les apôtres, et les jetèrent dans la prison publique. Mais un ange du Seigneur, ayant ouvert pendant la nuit les portes de la prison, les fit sortir, et leur dit : Allez, tenez-vous dans le temple, et annoncez au peuple toutes les paroles de cette vie. » (*Actes 5 : 17 à 20*)

« Un ange du Seigneur, s'adressant à Philippe, lui dit : Lève-toi et va du côté du midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, celui qui est désert. Il se leva et partit. » (*Actes 8 : 26*)

« Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier dans la cohorte dite italienne. Cet homme était pieux et craignait Dieu, avec toute sa maison ; il faisait beaucoup d'aumônes au peuple, et priait Dieu continuellement. Vers la neuvième heure du jour, il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui entra chez lui, et qui lui dit : Corneille ! Les regards fixés sur lui, et saisi d'effroi, il répondit : Qu'est-ce Seigneur ? Et l'ange lui dit : Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu, et il s'en est souvenu. Envoie maintenant des hommes à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre ; il est logé chez un certain Simon, corroyeur, dont la maison est près de la mer ; c'est lui qui te dira ce qu'il faut que tu fasses. » (*Actes 10 : 1 à 6*)

« La nuit qui précéda le jour où Hérode allait le faire comparaître, Pierre, lié de deux chaînes, dormait entre deux soldats ; et des sentinelles devant la porte gardaient la prison. Et voici, un ange du Seigneur survint, et une lumière brilla dans la prison. L'ange réveilla Pierre, en le frappant au côté, et en disant : Lève-toi promptement ! Les chaînes tombèrent de ses mains. Et l'ange lui dit : Mets ta ceinture et tes sandales. Et il fit ainsi. L'ange lui dit encore : Enveloppe-toi de ton manteau et suis-moi. Pierre sortit et le suivit, ne sachant pas que ce qui se faisait par l'ange fût réel, et s'imaginant avoir une vision. Lorsqu'ils eurent passé la première garde, puis la seconde, ils arrivèrent à la porte de fer qui mène à la ville, et qui s'ouvrit d'elle-même devant eux ; ils sortirent, et s'avancèrent dans une rue. Aussitôt l'ange quitta Pierre. Revenu à lui-même, Pierre dit : Je vois maintenant d'une manière certaine que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de tout ce que le peuple juif attendait. »

*(Actes 12 : 6 à 11)*

C'est aussi par l'intermédiaire d'un ange que Jésus-Christ communique l'ultime Révélation de Dieu (Apocalypse) à son Église, en la confiant à l'apôtre Jean :

« Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a fait connaître, par l'envoi de son ange, à son serviteur Jean, lequel a attesté la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ,, tout ce qu'il a vu. » (*Apocalypse 1 : 1 et 2*)

« Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous attester ces choses dans les Églises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin. » (*Apocalypse 22 : 16*)

Notons, au passage, que les lettres aux sept Églises du livre de l'Apocalypse se terminent chacune par cette parole : « Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises », nous rappelant, ici encore, le rôle **unique** d'assistance et de direction exercé par l'Esprit Saint dans le Corps de Christ. (*Apocalypse 2 : 7,11,17,29 et 3 : 6,13,22*).

## Apparitions de personnes défunt

L'idée que des personnes mortes (comme Marie ou les "saints" catholiques) pourraient se rendre visibles dans le but de transmettre aux vivants des messages venant de Dieu, est totalement étrangère à la Bible. Ce qui est normal puisque Dieu a condamné toute tentative de communication avec les morts comme pratique occulte . (Deutéronome 18 : 10 à 12A)

Bien avant la venue de Jésus, le prophète Esaïe n'a-t-il pas dit ? :

« Si l'on vous dit : Consultez ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir, qui poussent des sifflements et des soupirs, répondez : Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ? S'adressera-t-il aux morts en faveur des vivants ? A la loi et au témoignage ! Si l'on ne parle pas ainsi, il n'y aura point d'aurore pour le peuple. » (*Esaïe 8 : 19 et 20*)

Selon les Écritures, tous les morts attendent la résurrection, les uns pour la vie éternelle, les autres pour le jugement.<sup>8</sup> Mais il faut déjà que Jésus-Christ paraisse en Seigneur et Juge, selon sa promesse :

« Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ce qu'est son œuvre. »

(*Apocalypse 22 : 12*)

---

<sup>8</sup> La Bible ne dit rien non plus sur l'existence d'un "Purgatoire", ainsi que l'enseigne le CEC (n°1030 à 1032) et certains messages des apparitions de la Vierge (Fatima en particulier).

# Quelques avertissements de la Bible

« Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru. »

*(Jean 20 : 29)*

## Au sujet des formes de prières

« En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. » *(Matthieu 6 : 7 et 8)*

## Au sujet des fausses doctrines

« Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les rudiments du monde, et non sur Christ. Car en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité. Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité. » *(Colossiens 2 : 8 à 10)*

## Au sujet de l'obéissance à la Parole de Dieu

« Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. »

*(Jean 8 : 31 et 32)*

« Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui. » *(Jean 14 : 21)*

« Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. » *(Jean 15 : 14)*

« Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » *(Matthieu 7 : 21)*

### **Au sujet des relations avec les idolâtres**

« Je vous ai écrit dans ma lettre de ne pas avoir des relations avec des impudiques, non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres ; autrement, il vous faudrait sortir du monde. Maintenant, ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme. Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ? Pour ceux du dehors, Dieu les juge. Ôtez le méchant du milieu de vous. » (*1 Corinthiens 5 : 9 à 13*)

### **Au sujet du sort final des idolâtres**

« Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin. Heureux ceux qui observent ses commandements, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville ! Dehors les chiens, les enchanteurs, les impudiques, les meurtriers, **les idolâtres**, et quiconque aime et pratique le mensonge !. » (*Apocalypse 22 : 13 à 15*)

### **Au sujet de l'existence et de la puissance d'œuvres de séduction**

« **Satan lui-même se déguise en ange de lumière.** »

(*2 Corinthiens 11 : 14*)

# ***Jésus-Christ à la droite de Dieu***

Ou

**Ce que le croyant racheté trouve dans la contemplation de son Sauveur glorifié**

L'assurance de sa réconciliation avec Dieu par la purification de ses péchés en Jésus-Christ.

« Il a fait la purification des péchés et s'est assis **à la droite de la majesté divine** dans les lieux très hauts, devenu d'autant supérieur aux anges qu'il a hérité d'un nom plus excellent que le leur. » (*Hébreux 1 : 3 et 4*)

La certitude que l'œuvre de purification accomplie par Jésus-Christ est parfaite et définitive.

« Lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours **à la droite de Dieu**, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied. Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. » (*Hébreux 10 : 12 à 14*)

La conviction qu'il peut s'approcher de Dieu d'une manière conforme à sa sainteté par Jésus-Christ.

« ... nous avons un souverain sacrificateur qui s'est assis **à la droite du trône de la majesté divine** dans les cieux, comme ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle, qui a été dressé par le Seigneur et non par un homme. » (*Hébreux 8 : 1 et 2*)

La source et le plein épanouissement de sa foi en Dieu par Jésus-Christ.

« Ayant les regards sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et **s'est assis à la droite du trône de Dieu**. »

(*Hébreux 12 : 2*)



La plénitude de la vie avec Dieu dans l'Esprit Saint par Jésus-Christ

« Élevé **par la droite de Dieu**, il a reçu du Père le Saint-Esprit qui avait été promis et l'a répandu comme vous le voyez et l'entendez. » (*Actes 2 : 33*)

Une personne qui intervient en sa faveur auprès de Dieu.

« Qui les condamnera ? Christ est mort ; bien plus, il est ressuscité, **il est à la droite de Dieu**, et il intercède pour nous ! »  
(*Romains 8 : 34*)

Sécurité et conduite parfaites sous la direction de son Sauveur et Seigneur.

« Dieu a déployé sa puissance en Christ, en le ressuscitant des morts, **en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes**, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui peut se nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir. Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l' Église qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous. » (*Ephésiens 1 : 19 à 23*)

Le désir et la force de marcher en nouveauté de vie dans la communion avec Christ glorifié.

« Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses d'en-haut, où **Christ est assis à la droite de Dieu**. Affectionnez-vous aux choses d'en-haut, et non à celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu. » (*Colossiens 3 : 1 à 3*)

La publication récente (le 26 juin 2000) par le Vatican du troisième "secret" de Fatima nous permet de mesurer l'importance qu'accorde aujourd'hui l'Église Catholique aux messages et visions liés aux apparitions de la Vierge. Depuis le Moyen Age, ces apparitions n'ont cessé de se multiplier, non seulement en Italie et en France, mais aussi dans le monde entier (plus de cinquante pays recensés au XX<sup>e</sup> siècle).

Quelle est l'origine de tous ces phénomènes ?

Nous croyons que Dieu nous a procuré le moyen de discerner le vrai du faux en nous révélant sa Parole : la Bible. C'est pourquoi nous proposons ici une confrontation entre les messages des apparitions et de la doctrine mariale du Vatican d'une part et, d'autre part, la Révélation biblique.

Centre de Recherches, d'Information et d'Entraide

CRIE, BP 82121 F - 68060 MULHOUSE – CEDEX 2

*Un catalogue d'autres publications disponibles est envoyé sur simple demande*